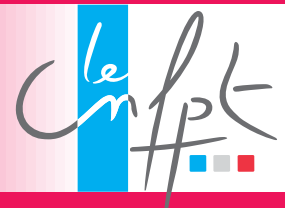




DÉLÉGATION
LIMOUSIN

BILAN
2018



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



DIDIER BARDET
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
LIMOUSIN

« 2018: Année de profonds changements »

Indéniablement, 2018 aura été placée sous le signe du changement et constituera une année exceptionnelle pour la délégation Limousin du CNFPT !

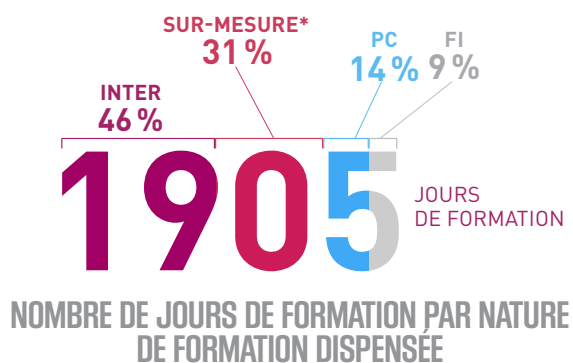
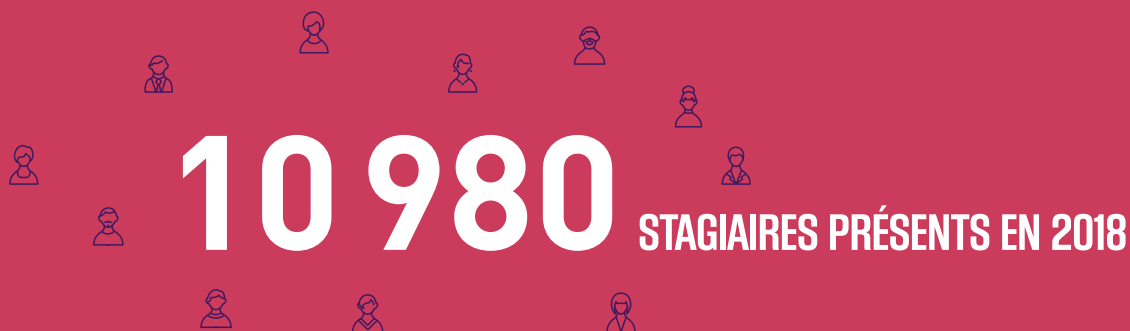
En effet, c'est le 1er avril 2018 que s'est concrétisé un projet ancien et tant attendu par les collectivités, élus, stagiaires et agents de l'établissement : la livraison des nouveaux locaux de la délégation.

Pour la première fois, celle-ci dispose non seulement de ses propres bureaux, mais aussi de nouvelles capacités d'accueil, de formation, de logistique, à mettre au service de la formation professionnelle des agents territoriaux du Limousin, tout en restant sur le même site bien connu de tous, près de Chéops.

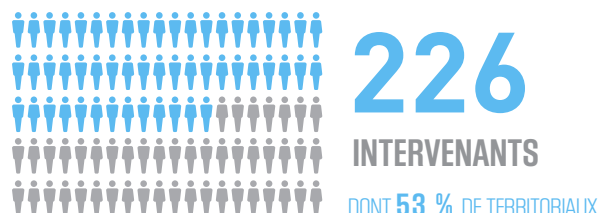
C'est une grande satisfaction que de constater la qualité de ce nouvel outil, son caractère innovant au plan pédagogique mais aussi écologique, la façon dont les agents de la délégation et les stagiaires se le sont approprié, et aussi la façon dont nos partenaires (et les médias) l'ont accueilli si positivement.

Le changement en 2018, c'est aussi un fort renouvellement de l'effectif de la délégation, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction et de plusieurs nouvelles conseillères et assistantes de formation, à votre écoute pour vous accompagner dans vos différents projets.

Ce n'est donc pas étonnant que les divers thèmes retenus pour illustrer 2018 soient le reflet de ces évolutions, qui doivent désormais fortement contribuer à amplifier la formation professionnelle des agents territoriaux en Limousin.



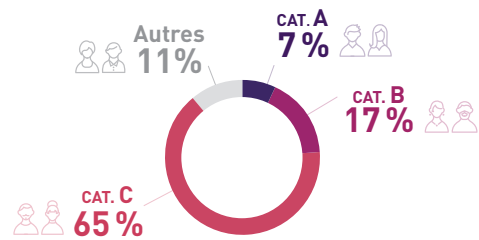
* SUR-MESURE COMPREND LES FORMATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE DEMANDES SPÉCIFIQUES DE COLLECTIVITÉS ET EN UNION DE COLLECTIVITÉS



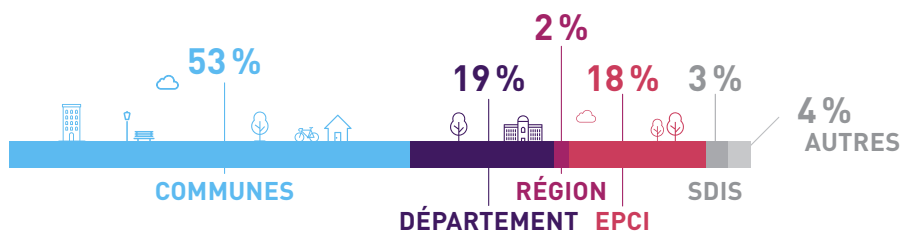
1,08 JOURS



NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR AGENT
À FORMER SUR LE TERRITOIRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES
D'AGENTS FORMÉS



RÉPARTITION PAR COLLECTIVITÉS
NOMBRE DE JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES



316

AGENTS DE CATÉGORIE A
DU TERRITOIRE



1 001

JOURNÉES FORMATION
STAGIAIRES

LES FORMATIONS DANS LES INSTITUTS
(INSET ET INET)

12 JOURNÉES
D'ACTUALITÉS
ORGANISÉES



10%

TAUX D'ABSENTÉISME



LA DÉLÉGATION LIMOUSIN FORME LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE DEMAIN

Le dispositif des « secrétaires de mairie remplaçants », créé en 1996, est mené en collaboration avec les trois centres de gestion du Limousin, et depuis 2018, avec Pôle Emploi.

Ce dispositif vise à former les agents du service d'emploi temporaire des centres de gestion, et repose sur le principe de l'alternance entre des modules théoriques et pratiques.

La formation est ouverte chaque année à 45 stagiaires, issus des départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Les centres de gestion des trois départements procèdent, avec Pôle Emploi, au recrutement des stagiaires, demandeurs d'emploi pour la grande majorité d'entre eux.

Le CNFPT Limousin organise la formation théorique, d'une durée de 14 jours, composée de 10 modules, ayant vocation à couvrir les grandes activités de la ou du secrétaire de mairie en commune rurale. Ces modules théoriques, dispensés principalement par des fonctionnaires territoriaux recrutés par le CNFPT, permettent aux stagiaires d'acquérir une connaissance de l'environnement territorial, du fonctionnement d'une commune et de prendre conscience de la diversité des missions exercées par les secrétaires de mairie.

La formation théorique est ensuite complétée par une formation pratique, chaque stagiaire bénéficiant d'une immersion d'une durée de 14 jours au sein d'une collectivité territoriale, le plus souvent au sein d'une commune rurale.

Les secrétaires de mairie qui encadrent et accueillent ces stagiaires, recrutés par les centres de gestion, sont alors au cœur du dispositif et permettent aux futurs remplaçants de mettre en application les apports théoriques étudiés précédemment et de s'imprégner de la vie quotidienne de la commune.

À l'issue du dispositif de formation, les services d'emploi temporaire des CDG peuvent proposer des missions de remplacement aux stagiaires formés, au sein des collectivités qui en font la demande.

La force de la formation des secrétaires de mairie remplaçants réside dans la possibilité offerte aux stagiaires de réaliser une formation mixte, alliant les apports théoriques à une application pratique.

Cette application pratique suppose que des collectivités, et plus particulièrement, des maires de communes rurales et leurs secrétaires de mairie, acceptent d'accueillir, le temps de la formation, un stagiaire au sein de l'équipe.

Depuis peu, cette formation est organisée en partenariat avec Pôle Emploi, permettant alors à des personnes en recherche d'emploi de suivre une formation en lien avec les besoins réels des collectivités et reconnue par les employeurs locaux.

Le bilan des formations passées démontre que ce dispositif permet, au-delà de rendre un service de qualité aux collectivités locales, un retour à l'emploi significatif pour les personnes formées.

BILAN DE LA SESSION DE FORMATION DE MARS 2018

Sur les **43** personnes formées :

- **16** d'entre elles ont été recrutées au sein d'une collectivité territoriale ou d'une autre structure publique au cours de l'année.
- **21** assurent régulièrement des missions de remplacement dans le cadre du service d'emploi temporaire des centres de gestion.
- **6** personnes n'ont pas continué dans les missions de secrétaires de mairie ou ont intégrées le secteur privé.



NOUVEAUX LOCAUX DE LA DÉLÉGATION LIMOUSIN : UN TERRAIN D'APPLICATION POUR LES FORMATIONS « CONCEPTION D'UN FLEURISSEMENT DURABLE »

Les stagiaires ont apprécié de pouvoir mettre en pratique ce qu'ils ont appris en formation. Une douzaine de stagiaires ont mis en valeur les abords de la délégation.

Une partie des espaces extérieurs de la nouvelle délégation du CNFPT Limousin a été réservée pour servir de terrain d'application lors du stage « Conception d'un fleurissement durable » au printemps 2018. Traditionnellement, ce stage se déroule au sein de collectivités. Celles-ci mettent à disposition un espace à embellir au moyen d'une conception paysagère proposée par un groupe de stagiaires en réponse à un cahier des charges défini par les décideurs de ces collectivités.

Dans le projet de construction de la délégation du cabinet d'architectes Panthéon, des espaces ont été délimités en concertation avec la paysagiste associée au projet, Bénédicte Ferrey, pour servir de sites de mise en pratique de la formation.

Une douzaine de stagiaires issus de différentes collectivités du Limousin a travaillé à la conception d'un projet de fleurissement de plusieurs secteurs entre le bâtiment côté ouest et la voie d'accès en limite de Chéops. Ils ont été accompagnés par le formateur Pierre Lagedamon intervenant dans le cadre de la convention qui associe le CNFPT et le CFPPA Les Vaseix-Bellac.

Une présentation par la paysagiste de la végétalisation de la délégation, intérieure et extérieure, a permis de contextualiser la commande faite au groupe de stagiaires : la prise en compte du concept de développement durable, la préoccupation de la préservation de la biodiversité, l'affirmation d'une identité visuelle propre et repérable du CNFPT dans son environnement.

Le projet présenté par les stagiaires à un « jury » composé d'agents du CNFPT a respecté les points précis du cahier des charges :

- la palette végétale proposée s'intègre au projet architectural et paysager de la délégation : couleurs, hauteur, port, évolution des végétaux
- les végétaux sont adaptés au climat et au sol local ;
- l'entretien est limité, un paillage a été réalisé au pied des massifs ; les végétaux ne nécessitent pas d'arrosage ;
- la gestion est prévue sans l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques ;
- deux clôtures en osier vivant sont implantées afin de séparer visuellement la voie d'accès et le parking de la délégation.

À l'occasion de 7 jours de formation, étalés sur l'année 2018 pour respecter la saisonnalité des plantations, les participants ont bénéficié d'apports sur différents modèles de fleurissement, l'adaptation des compositions à leur environnement, la connaissance et le choix de végétaux et arbustes à bois décoratif, la méthodologie de conception d'un fleurissement durable, l'estimation des coûts, la mise en forme d'un projet pour présentation à un jury, la réalisation pratique des compositions, des haies en saules vivants tressés et des panières.

FACILITER LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHE MANAGÉRIALE COMMUNE POUR TOUS LES CADRES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne sollicite le CNFPT Limousin pour la mise en œuvre de son cycle de formation sur le management.

Afin de répondre à l'une des actions identifiée dans son Projet d'Administration Départemental qui prévoyait de « former et accompagner les encadrants pour mieux organiser, motiver et animer les équipes dans la réalisation de leurs missions », le Conseil départemental de la Haute-Vienne a sollicité la délégation du Limousin du CNFPT, en juillet 2017, pour construire et mettre en œuvre un cycle de formation pluriannuel sur le management.



Le public cible concernait tous les cadres A, qu'ils soient déjà en situation d'encadrement ou bien potentiellement amenés à le devenir dans le futur, soit 160 agents.

Pour permettre la construction d'une démarche managériale commune, l'objectif était à la fois d'accompagner techniquement les équipes sur le management au quotidien et aussi sur le cadre juridique et institutionnel de la collectivité pour l'exercice de leurs missions.

Une équipe projet, regroupant les agents en charge de la démarche au département et au CNFPT, s'est constituée pour bâtir le cahier des charges et organiser le pilotage des actions.

Le cycle de formations obligatoires de 10 jours pour chaque agent a démarré début octobre 2017 et s'achèvera en mai 2019.

Le CNFPT a piloté 7 jours sur les techniques de management (position du cadre, conduite opérationnelle des équipes et prévention et gestion des conflits) et le département a sollicité ses directeurs et directrices pour conduire les 3 journées institutionnelles (institution et administration générale, finances locales et commande publique, fonction ressources humaines du cadre et outils d'information et de communication) qui se sont intercalées entre les formations management.

La direction générale du département s'est fortement impliquée dans la démarche et a participé aux formations où le choix a été fait de constituer 8 groupes en mixant les métiers et les niveaux d'encadrement.

Les bilans intermédiaires ont permis de faire remonter les perceptions et souhaits des agents et d'ajuster les contenus des formations au fur et à mesure. Le cycle qui va bientôt s'achever répond aux objectifs initiaux et une évaluation finale est prévue sur 2019.

FAVORISER L'ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ

En partenariat avec la Direction générale de la cohésion sociale, l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des départements et métropoles (ANDASS) et l'Association des cadres territoriaux de l'action sociale (ACTAS anciennement ANCCAS), l'INSET d'Angers a organisé une journée sur le premier accueil social inconditionnel de proximité.

Partout sur le territoire, les collectivités territoriales accueillent un public divers en s'appuyant sur l'investissement et les compétences des professionnels. Pourtant, les Etats généraux du travail social ont mis en évidence qu'une nouvelle étape devait être franchie : face à des politiques publiques encore cloisonnées, des dispositifs souvent complexes, la multiplicité des acteurs et l'accroissement de la demande sociale, il apparaît nécessaire de rendre plus lisible et accessible le premier accueil social.

Aussi, le Plan d'action en faveur du travail social et du développement social de 2015, renforcé par la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté annoncée en septembre 2018, prévoit l'organisation d'un premier accueil social inconditionnel de proximité dans le cadre des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

La journée organisée le 2 octobre 2018 à l'INSET d'Angers, en partenariat avec la DGCS, l'ANDASS et l'ACTAS a permis, au travers d'expériences territoriales, d'expertises et d'ateliers de travail, d'éclairer et d'illustrer les différents questionnements liés à cette thématique et de partager collectivement des pistes de travail et d'actions.

Pour aller plus loin sur la journée premier accueil social inconditionnel de proximité :



- Guide d'appui à la structuration du premier accueil social inconditionnel de proximité
- Dossier documentaire
- Les vidéos
- La synthèse des ateliers de la journée premier accueil social inconditionnel de proximité
- Evaluation du réseau des maisons de service au public



LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA DÉLÉGATION LIMOUSIN DU CNFPT

Un outil innovant au service de la formation professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en avril 2018, la délégation Limousin a emménagé dans des locaux flambant neuf.

La livraison en avril 2018 de nouveaux locaux, fraîchement construits pour y installer la délégation Limousin du CNFPT, a été l'aboutissement d'un projet ancien et a, depuis, révolutionné et considérablement amélioré les conditions de mise en œuvre de la formation professionnelle des fonctionnaires territoriaux.

En effet, auparavant, la délégation était, pour ses salles de formation, locataires de différents locaux dispersés sur la ville de Limoges, ce qui posait d'évidents problèmes de qualité d'accueil des stagiaires et intervenants, et de qualité de vie au travail pour les agents obligés à de nombreux déplacements sur la ville. Cette problématique était devenue particulièrement criante avec la forte augmentation d'activité qu'enregistrait la délégation Limousin depuis quelques années.

Avec le nouveau bâtiment, c'est une situation radicalement différente qui est apparue, avec des améliorations considérables, et notamment sur le plan pédagogique.

La délégation s'est certes déplacée de quelques dizaines de mètres, mais elle reste globalement sur le site de Chéops, facile d'accès et bien desservi par le réseau autoroutier pour les stagiaires ; surtout, les locaux administratifs et les salles de formations font désormais partie du même ensemble, ce qui facilite grandement la vie des stagiaires et intervenants qui disposent de surcroît sur le site de capacités de stationnement, de restauration et d'hébergement.

Les conditions d'apprentissage sont sans comparaison et les nouveaux locaux sont particulièrement bien adaptés aux nouveaux usages pédagogiques :

- 11 salles de formation spacieuses et bien éclairées par la lumière naturelle, dont une salle dédiée aux formations informatiques et bureautiques, entièrement équipée ;
- une grande salle de co-conception, permettant un fonctionnement en îlots dotés de moyens audiovisuels spécifiques ;
- un équipement multimédia interactif généralisé, permettant le développement de nouvelles méthodes pédagogiques, sollicitant le Web, la télédiffusion, etc., avec la fluidité que procure le raccordement à la fibre optique ;
- un mobilier modulable dans toutes les salles pour faciliter les installations en sous-groupes et ateliers ;
- des espaces communs prévus pour un accueil convivial des stagiaires, bénéficiant de possibilités d'accès au Web, d'une salle de travail pour les intervenantes et intervenants et permettant d'organiser ponctuellement des événements, cocktails, etc.

D'ores et déjà, les agents de la délégation, les intervenants et les stagiaires se sont appropriés ce nouvel outil et en apprécient les possibilités.

LES ACTIONS DE DÉMATÉRIALISATION DU CNFPT LIMOUSIN AU SERVICE DES USAGERS

Le CNFPT Limousin s'est engagé à améliorer la qualité de traitement des documents administratifs et comptables envers les stagiaires et les intervenants.

La dématérialisation est ainsi devenue un outil majeur au service de la qualité des transactions entre le CNFPT, les stagiaires et les collectivités. Chacun est directement informé par courriel des convocations et des attestations de présence, une plateforme dédiée permet d'accéder aux ressources pédagogiques en ligne, à la fois pour les intervenants et pour les stagiaires. Le CNFPT propose également un questionnaire en ligne à chaque stagiaire à l'issue de sa formation. Ce bilan permet d'analyser plus efficacement les formations dispensées et ainsi y apporter les éventuels ajustements.

Ce projet global de dématérialisation s'est poursuivi dans les activités comptables. Ainsi, désormais, les stagiaires sont indemnisés directement par virement administratif et non plus par lettre chèque. Ce moyen de paiement sécurise les indemnités sans risque de perte, limite les coûts importants occasionnés et améliore les délais d'indemnisation. Cette évolution se poursuit en 2019 dans le domaine des marchés publics. En effet, la délégation du Limousin propose aux prestataires de répondre systématiquement en ligne aux avis d'appel à concurrence disponibles sur notre plateforme des marchés publics. De même, le siège met en place un logiciel de rédaction de consultations et pièces de marchés publics.



DES FORMATIONS PLUS ACTIVES, INTERACTIVES ET ENRICHIES DANS L'INTÉRÊT PROFESSIONNEL DES AGENTS

De nombreux intervenants ont répondu présent à la journée organisée par la délégation Limousin sur les nouvelles orientations des formations.

La délégation Limousin a organisé le vendredi 9 mars 2018 une journée à l'attention des intervenantes et intervenants. Cette rencontre avait pour thématique : « Les nouvelles orientations des formations 2018 ».

La matinée a été animée par Antoine GOSSIN, intervenant CNFPT – Attaché principal des juridictions financières à la Chambre régionale des comptes du Centre Limousin. En effet, la pédagogie pour adultes évolue et les usages montrent l'intérêt d'utiliser des méthodes d'apprentissage permettant plus d'interactions, d'autoformation et d'aller vers une individualisation des parcours.

Plus que jamais, le CNFPT s'est engagé pour placer le stagiaire au cœur de sa formation.

En 2018, la délégation Limousin a enclenché un travail de recomposition de son offre de formation et a développé des pédagogies actives, enrichies et inversées, grâce aux possibilités offertes par le numérique et en combinant différentes approches dans les formations.

Une trentaine d'intervenantes et intervenants ont répondu présents et durant cette matinée, ils ont pu découvrir les orientations générales de l'offre du CNFPT : pédagogie active, inversée, enrichie, vers une évolution multimodale. Ils ont également appréhendé les changements de posture des intervenantes et intervenants.

Les intervenantes et intervenants présents savent désormais favoriser l'apprentissage des stagiaires dans le cadre des formations mixtes.

Ils se sont également familiarisés pour l'utilisation de l'environnement de formation à distance.

L'après-midi a été consacrée à des séances pratiques sous forme d'ateliers, les conseillères et conseillers, et les assistantes et assistants de formation ont sensibilisé les intervenantes et intervenants aux attentes des stagiaires, l'utilisation du numérique, les stratégies pour favoriser l'autoformation. Les intervenantes et intervenants, entre eux, ont également beaucoup partagé sur leur propre expérience.

LA FIA : VERS UN DISPOSITIF PLUS INTERACTIF

2018 marque le lancement des formations d'intégrations enrichies, et notamment celles des catégories A.

En complément des 10 jours de formation en présentiel, les apprenants et apprenantes peuvent, dans les 15 jours qui précèdent la première semaine se connecter sur la plateforme en ligne Formadist.

L'APPORT DE FORMADIST

Se connecter sur Formadist et découvrir son contenu, c'est promouvoir le changement, enrichir ses connaissances en amont de la formation, favoriser les réseaux dans son cadre professionnel.

De même, les intervenants contribuent au déploiement des nouvelles modalités pédagogiques, et notamment ils échangent directement avec les stagiaires en amont du présentiel mais aussi en aval, ce qui peut servir à la constitution de réseaux entre stagiaires.

Un questionnaire en ligne permet notamment à l'intervenant d'évaluer le niveau de connaissances du groupe sur les différents champs d'actions des collectivités territoriales.

Le séquençage des intervenants peut également désormais s'appuyer sur les contenus disponibles comme des vidéos ou des micro cas pratiques, cela permettant de rompre avec une logique pédagogique descendante.

VERS DES ANIMATIONS DYNAMIQUES ET INTERACTIVES

D'autres outils numériques offrent aussi des avantages pour lancer une réflexion individuelle partagée et ensuite débattue au sein de groupes. Des outils comme « klaxoon » ou « Kahoot » permettent par exemple de lancer une réflexion sur un sujet. L'outil reste une modalité pour s'adapter aux objectifs recherchés, et non une finalité en soi.



Les travaux en groupes constituent une modalité qui favorise le développement de l'intelligence collective et une plus grande implication individuelle.

Afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de stagiaires, les intervenants de la seconde période n'hésitent pas à entamer un recensement de leurs besoins via Formadist. Les stagiaires sont invités à présenter leurs problématiques qui pourront être traduites et réfléchies en sous-groupe. L'intervenant accompagne en continu le stagiaire au centre de la formation.

ET POUR CONCLURE

Interactivité entre pairs et avec les intervenants, autonomie dans la recherche de ses besoins, accompagnement par l'équipe pédagogique, nouvelles modalités et nouveaux outils numériques, apprentissage collaboratif tels sont les composantes de la FIA enrichie qui prend tout son essor sur 2019.



INTERVIEW D'UN INTERVENANT

Johann Aba Perea

La qualité de la formation s'évalue par l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Les travaux en groupe favorisent le développement de l'intelligence collective et la régulation entre stagiaires. L'implication est plus grande et permet un apprentissage facilité en les plaçant au centre de leur formation. La diversité d'outils permet d'alterner les modes d'échanges pour rompre avec une linéarité de communication mais cette méthode nécessite un accompagnement continu du formateur.

LES AGENTS EN SITUATION D'ILLETTRISME AU CŒUR DE LA FORMATION

Les formations de lutte contre l'illettrisme, une adaptation permanente pour s'adapter aux besoins des stagiaires et des collectivités.

Depuis 2011, l'offre de formation aux compétences de base du CNFPT délégation Limousin, s'adresse à deux publics différents :

- une offre à destination des encadrants et des services RH : pour aider à la détection et à l'accompagnement vers la formation des agents en situation d'illettrisme ;
- une offre destinée aux agents souhaitant développer ou consolider les compétences de base. Cette offre se décompose en deux temps. En premier lieu, une partie évaluation avec un test de positionnement et un entretien individuel qui visent à évaluer les besoins en formation de l'agent au regard de son objectif d'évolution professionnelle, à s'assurer de l'intérêt et de la motivation de l'agent, et à cibler le dispositif et le parcours de formation professionnelle personnalisé adapté à la personne. Ensuite, l'agent entrera dans un parcours de formation compétences de base ou de consolidation des compétences de base pour développer et/ou consolider les repères structurants : langue française orale et écrite, calcul, raisonnement logique, repérage et orientation dans l'espace et le temps, outils de communication notamment informatique...

En 2018, une formation Consolidation des compétences de base s'est terminée. Entamée en 2017, le groupe avait travaillé comme projet la participation au concours « Dis-moi 10 mots » une opération mise en place par le ministère de la Culture et relayée par Prisme Limousin. C'est une mise en valeur de la langue française à partir de 10 mots et à partir d'un registre peu utilisé, les concurrents, doivent rédiger selon des consignes : un texte, une poésie une histoire. Le travail assidu des agents a porté ses fruits, puisqu'un des textes remis a été récompensé.

Cette année 2018, les effectifs des agents en attente d'une formation étaient trop faibles pour créer plusieurs groupes selon les niveaux. Afin de répondre aux besoins des agents mais aussi des collectivités, la délégation a totalement revu le contenu des différents modules de formation pour proposer un regroupement des différents niveaux avec un mode de fonctionnement complètement différent. En effet, l'accent a été mis sur l'autonomie des apprentissages. Le travail tout au long de la formation a été en lien avec les outils numériques et notamment la plateforme de mise à disposition des ressources utilisée par le CNFPT. Les agents se sont entraînés sur des outils en ligne et à rechercher sur Internet des exercices d'entraînement par rapport aux compétences à développer. Cette façon d'animer la formation a permis une très grande coopération entre les stagiaires et les progrès réalisés par chacun ont dépassé les objectifs fixés.



LES FORMATIONS TREMPLIN : UN ATOUT DANS LE PARCOURS DE PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS

Depuis quelques années, la délégation Limousin a développé les formations tremplin pour répondre aux besoins des agents souhaitant préparer un concours ou un examen.

Les formations de préparation aux concours et examens évoluent depuis quelques années. Les dispositifs commencent à se stabiliser et en 2018, nous avons pu voir l'efficacité du dispositif test-tremplin-préparation aux concours et examens. En effet, si le test a pu être perçu au démarrage comme une sélection, il est maintenant replacé à sa juste valeur, à savoir une porte d'entrée avec une évaluation pour orienter les agents vers le bon niveau de formation. Il marque le début de la préparation au concours ou à l'examen. À l'issue de ce test, une partie des agents sont orientés vers des formations tremplins. Derrière ce nom, se cachent des remises à niveau sur un temps réduit (de 4 à 10 jours) adaptées à chaque niveau. Elles se déclinent sur les 3 niveaux (objectifs de concours/examen A, B ou C), et selon les besoins (français : avec le rédactionnel ou maths). Les agents sont mixés toutes filières confondues ou concours ou examens visés. Ces stages font partie des formations continues car ils sont accessibles à des agents n'ayant pas comme objectif de passer un concours ou un examen.

Les formations tremplin sont orientées vers une amélioration des compétences professionnelles et font l'objet d'une validation par évaluation tout au long de la formation. Les résultats indiquent une progression des agents et l'acquisition du niveau demandé pour le concours ou l'examen visé. Les formateurs et formatrices ont pu constater une meilleure mobilisation et motivation des agents tout au long du parcours de préparation au concours ou examen. De ce fait, nous avons constaté très peu d'échecs ou d'abandons en formation tremplin. Ce dispositif est un véritable succès qui contribue à l'égalité des chances pour la réussite aux concours et examens.

UNE DÉLÉGATION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le CNFPT a choisi de construire un siège à destination de la Délégation du Limousin. Jusqu'alors cette dernière louait des locaux épars sur l'agglomération de Limoges. Achevée en mars 2018, la construction d'un nouveau bâtiment sur le même site de Chéops, permet désormais d'accueillir 22 agents et un maximum de 200 stagiaires et formateurs par jour.

ORIGINE DU PROGRAMME

La délégation du Limousin occupait ainsi des bureaux en location (environ 670 m²) sur le site administré par un EPIC dénommé CHEOPS 87 (Centre d'hébergement et d'éducation des organismes professionnels et sportifs), émanation du Conseil départemental.

Elle louait également des locaux auprès d'un office HLM, Limoges Habitat dans la périphérie de Limoges ainsi que dans des établissements scolaires.

La délégation souffrait alors d'un déficit de surface pour toutes ses fonctions et en particulier pour ses locaux pédagogiques. En effet, elle ne disposait que de 4 salles de cours d'une capacité totale de 77 places.

MONTAGE DE L'OPÉRATION

D'une surface utile de 1 448 m², le site est composé désormais d'espaces de formation (11 salles de formations), de locaux administratifs et de locaux de logistique.

Pour information la superficie du terrain est de 2 947 m², pour une surface construite (plancher) de 1 928 m² dont 835 m² affecté au sous-sol.

L'équipement informatique a été également largement mis en valeur avec la mise à disposition de salles informatique, de classes mobiles et de tableaux interactifs.

Le coût de l'opération est de 4 694 915 euros hors taxes (valeur septembre 2018).



LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dès la phase de programmation, le CNFPT a souhaité inscrire le projet de construction de la nouvelle délégation du Limousin dans une démarche de Haute qualité environnementale (HQE) autour des valeurs de respect de l'environnement, de performance énergétique ; de qualité sanitaire et de confort de l'utilisateur.

La démarche menée a alors consisté à se fixer des objectifs environnementaux forts.

Les concepts d'écoconstruction ont été appliqués notamment dans la relation du bâtiment avec son environnement immédiat, les choix intégrés des produits, des systèmes et des procédés de construction, tout en menant un chantier à faible impact environnemental.

Le programme appréhende largement une gestion économe de l'énergie (géothermie, pompe à chaleur et serres chaudes et froides), de l'eau (système de récupération d'eau de pluie dans les sanitaires et l'arrosage), des déchets d'activité et la volonté d'une maintenance visant à la pérennité des performances environnementales.

Le confort et la santé des utilisateurs n'ont pas été oubliés. L'accent a été porté sur le confort hygrothermique, acoustique, visuel, et olfactif ainsi que sur la qualité sanitaire des espaces, de l'air, et de l'eau.

Les consommations en énergies primaires estimées sont inférieures d'environ 33 % par rapport au maximum autorisé, selon la réglementation thermique 2012.

Pour aller plus loin sur le détail des choix techniques opérés dans le cadre de ce projet immobilier du CNFPT :

- Projet identitaire – Délégation Limousin
- Caractéristiques du bâtiment
- Dossier photos

PROJET IDENTITAIRE – DÉLÉGATION LIMOUSIN ATELIER D'ARCHITECTURE PANTHEON (PUY DE DÔME)

UN CERCLE - UNE ROTONDE - FORME IDENTITAIRE

En écho aux formes circulaires du restaurant de Cheops et du carrefour

Enclose par un péristyle de fins poteaux de bois à l'ordonnancement aléatoire

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT

Enveloppe

Le bâtiment comporte deux niveaux : rez-de-chaussée et R+1, et un niveau en sous-sol.

Il a été conçu pour être peu énergivore tout en restant confortable et sain.

• La structure du bâtiment est une structure béton isolée par l'extérieur avec un bardage extérieur. Cette isolation par l'extérieur permet :

- un traitement efficace des ponts thermiques (rupture d'isolation), limitant ainsi les déperditions énergétiques ;
- une inertie suffisante, permettant de limiter les surchauffes estivales et les consommations de chauffage.

• La surface vitrée est importante pour maximiser l'éclairage naturel et les apports solaires en hiver.

• L'étanchéité à l'air a été maximisée.

Des tests d'étanchéité à l'air ont été réalisés et ont permis de visualiser les endroits du bâtiment où il était nécessaire d'améliorer l'étanchéité :

• Les matériaux utilisés sont les plus sains possibles pour les occupants, puisque tous les revêtements intérieurs (peintures, colle...) ont été choisis pour leurs faibles émissions de polluants.

Toitures terrasses végétalisées

La toiture du bâtiment est végétalisée.

Elle permet :

- une meilleure isolation phonique (contre la pluie, la grêle, les bruits extérieurs) ;
- une protection renforcée de l'étanchéité de la toiture ;
- une contribution à la biodiversité et une meilleure intégration paysagère ;
- une amélioration de la gestion de l'eau (réduction de l'imperméabilisation).



Serre chaude/Serre Froide

Deux types d'espace serre sont réalisées :

- une serre chaude : espace vitré et végétalisé au sud du bâtiment, à proximité du hall d'entrée ;
- une serre froide : cage d'escalier principale.

Ces deux serres jouent le rôle d'espaces tampons et régulent les températures au sein des locaux desservis, afin d'améliorer le confort thermique d'été et d'hiver grâce à leur association avec le système de ventilation double flux.

En hiver, l'air extrait dans la serre chaude, préchauffé par les apports solaires, cède de l'énergie à l'air neuf aspiré par la centrale double flux, augmentant ainsi la température de l'air soufflé et diminuant les besoins de chauffage des locaux.

En intersaison et les nuits d'été, l'air extrait dans la serre froide, protégée du rayonnement solaire, est rafraîchi naturellement. Il capte l'énergie de l'air neuf aspiré par la centrale double flux, diminuant ainsi les températures de l'air soufflé dans les locaux. Ce système permet ainsi un rafraîchissement naturel des locaux.

Chauffage/rafraîchissement

La production de chauffage est assurée par une pompe à chaleur eau/eau fonctionnant en géothermie sur forages verticaux.

Le principe de fonctionnement de la géothermie est de capter l'énergie du sol afin de la redistribuer dans le bâtiment. L'avantage de cette source est que sa température reste à peu près constante tout au long de l'année. Le coefficient de performance de l'installation s'en trouve nettement amélioré.

Pour bénéficier au maximum des performances de la géothermie, l'émission de chaleur est assurée par des panneaux rayonnants intégrés en faux plafond, apportant un excellent niveau de confort aux occupants, une montée en température rapide ainsi qu'une solution esthétique et fonctionnelle d'aménagement en libérant l'espace.

Des sondes d'ambiance permettent de réguler les panneaux rayonnants en fonction de la température de chaque pièce.

Il n'y a pas de système de rafraîchissement actif dans le bâtiment. Cependant, la géothermie permet de recourir au géocooling en période estivale.

Ce système permet de rafraîchir les locaux, grâce à la fraîcheur du sol, en faisant circuler de l'eau froide dans les panneaux rayonnants en été.

Ventilation

Le renouvellement de l'air neuf hygiénique des locaux de bureaux et salles de formation est réalisé par une centrale double flux à haut rendement situé dans un local technique en toiture.

L'air neuf est soufflé depuis les faux plafonds.

Récupération d'eau de pluie

Le bâtiment est équipé d'une récupération d'eau de pluie (volume de 18 m³), permettant d'alimenter les sanitaires et l'arrosage des espaces verts.

Cette récupération permet de couvrir jusqu'à 85 % des besoins en sanitaires et en arrosage. L'économie annuelle est estimée à plus de 400 m³.

Cette eau de pluie étant récupérée depuis la toiture végétalisée, il est possible que l'eau soit trouble, voire brunâtre, mais cela n'altère pas la qualité de l'eau pour les sanitaires et l'arrosage des espaces verts.

Éclairage/Confort visuel

Les lampes mises en place sont des LED.

Des détecteurs de présence sont installés dans tout le bâtiment, mis à part certains locaux spécifique (locaux techniques) pour l'activation de l'éclairage. Des interrupteurs sont toutefois présents dans les bureaux et salles de formation pour permettre un allumage ou une extinction forcés.

Emplacement pour vélos et pour véhicules propre

Au rez-de-chaussée, 3 emplacements vélos sont prévus à l'extérieur à proximité du parvis.

Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont prévues dans le parking du sous-sol.



LE CNFPT S'ENGAGE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La définition des violences faites aux femmes adoptée par la France est celle de la convention européenne dite d'Istanbul (ratifiée le 4 juillet 2014 et entrée en vigueur le 1er novembre 2014).

« La violence à l'égard des femmes doit être comprise comme une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée. ».

L'offre de services du CNFPT depuis 2015 sur les violences faites aux femmes : journées d'actualité, des formations plus longues, la création de ressources et d'un vivier de formateurs.

Ces différentes formations ont vocation à mieux former les agents de la Fonction publique territoriale à prévenir, repérer, accompagner les femmes victimes, et les co-victimes de violences, souvent les enfants. Les métiers visés prioritairement sont les travailleurs sociaux, les agents d'accueil, les professionnels de la protection de l'enfance, mais aussi les policiers municipaux, les médecins de PMI, les sages-femmes, et les personnels des ressources humaines.

Afin de consolider ces offres, 25 formateurs et formatrices ont été formés sur des thématiques différentes :

- les violences faites aux femmes : de quoi parle-t-on ?
- l'ordonnance de protection et le téléphone grand danger ;
- les violences sexistes et sexuelles au travail, en lien avec la circulaire du 9 mars 2018.

Les engagements de la circulaire relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la Fonction publique :

- prévenir les violences sexuelles et sexistes dans la Fonction publique ;
- traiter les situations de violences sexuelles et sexistes ;
- sanctionner les auteurs de violences sexuelles et sexistes.

De nombreuses formations se sont déroulées au sein de collectivités territoriales pour lesquelles un accompagnement a été proposé par le CNFPT (INSET d'Angers et Direction des grandes causes) afin d'élaborer des réponses sur-mesure. Ces formations ont eu lieu à Brest, Quimper, Conseil départemental du Finistère, Mont-de-Marsan, Libourne, Lyon, Lille et la Guadeloupe.

Les objectifs étaient d'identifier, de comprendre, de se responsabiliser, de savoir réagir, de se mobiliser autour de ce sujet.



2018 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA VOLONTÉ DE DÉVELOPPER L'IMAGE ET LE RAYONNEMENT DE LA DÉLÉGATION LIMOUSIN

En 2018, la délégation Limousin a souhaité développer son image, elle a pour cela utilisé diverses orientations

Plusieurs raisons expliquent la volonté marquée en 2018, de développer l'image et le rayonnement de la délégation Limousin du CNFPT, au premier rang desquelles la réception, en avril, des nouveaux locaux.

Geste architectural particulièrement remarqué à Limoges, dont la conception rappelle symboliquement l'importance de l'arbre et de la forêt dans cette région profondément rurale, et souligne son ancrage local, ce nouveau bâtiment était l'occasion de mieux faire connaître l'action de l'Établissement, son équipe de direction et son équipe pédagogique, fortement renouvelées en 2018, et d'en profiter pour resserrer les liens avec les collectivités du territoire.

Cet objectif a emprunté deux directions complémentaires :

1- la participation de la délégation à divers événements où une présentation de son action a pu être effectuée, notamment :

- forums et colloques organisés par le SNDGCT et l'ADGCF,
- table ronde sur la Fonction publique territoriale, en compagnie des responsables du SNDGCT et de diverses collectivités locales, organisée par l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'Université de Limoges,
- forum des métiers organisé par le Carrefour des étudiants de l'Université de Limoges, le 22 novembre 2018, où la direction a animé une conférence sur la Fonction publique territoriale et ses métiers, et où la délégation a tenu un stand consacré aux formations qu'elle organise ;

2- la promotion de l'Établissement et de la délégation par le biais des médias locaux, qui s'est notamment concrétisée par :

- la participation à une émission spéciale de Radio-France Bleu Limousin, le 28 mai 2018, pour présenter l'action de la délégation,
- la participation de plusieurs collègues (directeur, directeur-adjoint et conseillère formation) à une émission radiophonique - En route vers l'emploi - le 27 novembre 2018, consacrée à une présentation de la délégation CNFPT Limousin, et aux principaux enjeux de la formation professionnelle continue au sein de la Fonction publique territoriale, le 27 novembre 2018; la diffusion est intervenue sur diverses radios locales, ainsi que sur les réseaux sociaux,
- la réalisation d'un reportage vidéo, le 22 décembre 2018, sur la délégation et son action, à l'occasion de la mise à disposition du nouveau bâtiment, en avril 2018. Ce reportage a été diffusé sur la chaîne locale « Sept à Limoges », ainsi que sur les réseaux sociaux.

Cette démarche sera amplifiée, début 2019, à l'occasion de la cérémonie officielle d'inauguration des nouveaux locaux, en présence du Président du CNFPT.

RENFORCEMENT DES LIENS INSTITUTIONNELS AVEC LES COLLECTIVITÉS DU LIMOUSIN

En 2018, un effort particulier a été mené pour renforcer les liens institutionnels entre la délégation Limousin du CNFPT et l'ensemble des employeurs du territoire, collectivités locales, établissements publics de coopération intercommunale et autres établissements publics.

L'objectif de la délégation Limousin pour ce rapprochement auprès des collectivités était double :

- renforcer la proximité avec les équipes de directions de ces structures, mettre en évidence notre volonté de les consulter et, dans la mesure du possible, les associer au bon fonctionnement de la délégation ;
- être davantage à l'écoute des besoins, propositions, en vue d'améliorer la pertinence de nos actions, de nos modes de gestion, et corriger plus facilement, les dysfonctionnements signalés.



Ce renforcement a emprunté plusieurs directions :

- d'avril à septembre, le nouveau directeur de la délégation s'est déplacé pour rencontrer dans leurs murs plus d'une quarantaine de dirigeants de collectivités et établissements locaux, dont beaucoup de petites entités dans le rural profond, et parfois dans des zones assez enclavées (plateau des Millevaches, partie nord-est de la Creuse...), pour leur manifester notre état d'esprit et notre attention à leur situation et à leurs propositions ;
- plusieurs temps forts ont permis de mobiliser ces dirigeants locaux, en lien avec leurs organisations professionnelles (SNDGCT, ANDGCF) et d'esquisser la forme de ce qui deviendra, à partir de 2019, une méthode de concertation pérenne (journée de présentation de la nouvelle délégation en juin 2018, forte association des collectivités à l'occasion de la démarche de bilan du projet 2016-2021 du CNFPT, séminaire réunissant les 3 SDIS du territoire, etc.) ;
- un souci tout particulier a été porté à la relance du programme des journées d'actualité de la délégation, en s'appuyant, dès le deuxième semestre 2018, sur une double proposition : associer systématiquement et formellement les collectivités à l'identification des thématiques prioritaires, des attentes, etc. pour élaborer le programme des journées, et proposer une offre déconcentrée sur le territoire, avec des séances organisées bien sûr à Limoges, mais aussi à Tulle et Guéret et/ou vidéo-retransmises sur l'ensemble du Limousin.

Cette démarche s'est très rapidement traduite par un renforcement de la participation active de nos usagers, et débouche désormais sur le fonctionnement d'une commission technique « employeurs » réunissant régulièrement, à nos côtés, des dirigeants de collectivités et d'établissements réellement mobilisés sur les problématiques de la formation professionnelle de leurs agents et se poursuivra en 2019.

PARTENARIAT CNFPT ET HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL

Le CNFPT, membre du Haut conseil du travail social

Le Haut conseil du travail social (HCTS) a été créé en juillet 2016, à l'issue des Etats généraux du travail social, et en remplacement du Conseil supérieur du travail social. Il s'agit d'une instance de consultation, placée auprès du Ministre en charge des affaires sociales qui a pour mission de porter des réflexions et d'émettre des avis sur tout ce qui touche au travail et au développement social.

L'INSET, MEMBRE DU HAUT CONSEIL

Le HCTS comprend cinq collègues, dont l'un concerne les acteurs de la formation : le CNFPT, représenté par l'INSET d'Angers, est ainsi membre du Haut conseil, dans lequel il siège avec voix délibérative, ce qui lui permet de porter devant cette instance nationale les problématiques relatives au développement des compétences des travailleurs sociaux et à leur formation.

Outre sa participation aux réflexions nationales et aux avis émis par le Haut conseil, le CNFPT participe à plusieurs groupes de travail, qui réfléchissent et font des propositions concrètes sur des thématiques d'actualité.

En 2017 et 2018, le CNFPT a ainsi participé à des réflexions portant sur :

- numérique et travail social
- le développement social
- l'ancrage territorial du Haut conseil (ou comment susciter une réflexion partenariale sur le travail social dans les territoires).

La participation du CNFPT à ces réflexions permet de leur apporter une dimension « formation », de réfléchir à l'évolution des compétences des travailleurs sociaux et de leur encadrement pour faire évoluer les pratiques professionnelles et les adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Elle permet aussi au CNFPT de faire évoluer son offre de service en l'adaptant à ces besoins d'évolution.